



Avec la Caisse d'Epargne, concrétisez vos projets immobiliers⁽¹⁾!

Monsieur.

Pour certains, l'été rime avec farniente et pour d'autres, avec projets immobiliers!

Qu'il s'agisse d'une première acquisition, d'une opération d'achat-revente, d'un bien neuf ou ancien, d'une résidence principale ou secondaire, la Caisse d'Epargne vous accompagne pour la concrétisation de votre projet.

Vous souhaitez calculer votre capacité d'emprunt ? Rien de plus simple avec **notre simulateur en ligne!**

Simulez votre crédit en ligne

Et pour plus d'informations sur nos différentes solutions de financement immobilier, contactez l'un de nos conseillers.

Prendre rendez-vous >

Au plaisir d'une prochaine rencontre. Bien cordialement.

Votre Agence Caisse d'Epargne



Suivez la Caisse d'Epargne sur :



(1) Sous conditions et dans les limites fixées dans l'offre de crédit. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe (CEGEE), prêteur. Le cas-échéant, sous réserve des dispositions réglementaires du PTZ et d'acceptation de votre dossier par la CEGEE, prêteur. Le PTZ est un prêt en faveur des primo-accédants sans intérêt accessible sous conditions de ressources qui permet de financer une partie de leur résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien sous conditions. Les intérêts sont pris en charge par l'Etat. Dans tous les cas, l'empurature dispose d'un détail de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet

DOCUMENT A CARACTERE PUBLICITAIRE ET SANS VALEUR CONTRACTUELLE.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modaillés d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante https://www.caisse-eparqne.fr/da/file/fre-LA/360030 et à tout moment sur notre site internet www.caisse-pearqne.frou sur simple demande auprès de votre agence.
Délègué à la Protection des Données: Caisse d'Epargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.

Nous vous rappelons que la Caisse d'Epargne ne vous demande jamais lors d'envoi d'e-mails de saisir vos informations confidentielle et personnelles.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.

Crédit photo : Istockphoto

Mentions légales

Désabonnement